



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E189011

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2026

ÉDITÉ LE

19/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/2020

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/01/2024  
280 000

Raison sociale : SARL LAURENT MARECHAL

24 CHEMIN DES CLOSEAUX  
94440 VILLECRESNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL 88384890500013

Téléphone : 01 45 69 99 04

Fax :

Siret : 883 848 905 00013

Portable : 06 07 86 71 70

Code NACE : 4322A

Site Internet : <http://laurent-marechal.fr>

Numéro caisse de congés payés : 2107731

E-mail : [contact@laurent-marechal.fr](mailto:contact@laurent-marechal.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 194144415 R 001

Responsabilité légale :

MARECHAL SARL LAURENT MARECHAL GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 194144415 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/06/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	12/05/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/07/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.